



Formulaire: “Mouvement de personnel avec effets en cascade”

(Par Jocelyn Sergerie)

Au moment du rappel des éducateurs réguliers pour l'année scolaire 2010-2011, ces derniers devront remplir le formulaire de « *Mouvement de personnel avec effets en cascade* » (Effets domino) dans chacun des services de garde. Ce formulaire semble à première vue une paperasse de plus, mais il est en réalité un outil très important pour le début de l'année scolaire. Il permet au SRH (Service des ressources humaines) de procéder aux « effets domino » dans chacun des services de garde de la CSDM avant le retour au travail des éducateurs dans le but de connaître les postes qui pourront être offerts aux personnes temporaires lors de la séance de placement du 24 août.

La consigne donnée par le SRH stipule que chaque éducateur doit remplir lui-même le formulaire. Un conseil : prenez votre temps et réfléchissez bien avant de faire vos choix, car ces derniers seront définitifs jusqu'au 27 août 2010. S'il y a un remplacement dans le service de garde, les choix faits par les éducateurs seront appliqués intégralement par le SRH sans consultation ou confirmation et l'effet domino prendra effet dès la rentrée scolaire 2010-2011.

Je vous le rappelle : prenez soin de bien remplir le formulaire en pensant aux conséquences possibles de vos choix d'effets domino. Si vous vous prévalez de cette option, vous ne pourrez revenir en arrière. Une fois un remplacement

débuté, vous devrez l'assumer jusqu'au bout. Par le passé, beaucoup d'éducateurs ont pris ce formulaire à la légère, mais lorsqu'ils se sont retrouvés avec des remplacements non désirés (diminution d'heures, tâches qu'ils ne voulaient pas, horaire sur trois blocs, groupes d'âges différents...), ils ont dû les occuper quand même jusqu'au bout.

En terminant, ne vous gênez pas pour poser des questions afin de bien comprendre le formulaire, car les choix que vous y indiquerez seront définitifs et les effets domino seront attribués sans confirmation. Le fait de remplir le formulaire confirme votre volonté de participer à l'effet domino, s'il a lieu.

Pu capable!

(Par Michel Picard)

Mais ça n'est pas tout! Le salaire des employés de la fonction publique provinciale est le même, que vous soyez à Québec, Sherbrooke, Montréal, St-Georges, Drummondville ou Shawinigan. Le hic, c'est que le coût de la vie, lui, n'est pas le même d'une région à l'autre. Faites le test et allez jeter un coup d'œil dans l'un ou l'autre des hebdomas régionaux et comparez-y le coût des loyers. Vous verrez qu'habiter dans la région métropolitaine, c'est pratiquement devenu un luxe. Un logement ici? Une hypothèque là-bas. Une maisonnette ici? Une fermette là-bas. Le prix de l'essence? Alors qu'à Montréal, il était supérieur à 1,12 \$ le litre la semaine du 3 mai, on le trouvait à 1,02 \$ à Ste-Hélène-de-Bagot (environ 60 km de

distance entre les deux). Et le maire Tremblay qui s'étonne de voir sa ville se vider au profit des banlieues...

La situation salariale des employé(e)s de la fonction publique du Québec ne cesse de se détériorer et le discours de la présidente du Conseil du trésor est loin de nous rassurer. Le dialogue de sourds qui est en train de s'installer nous mène tout droit vers une impasse et un automne chaud. Pour ma part, il est hors de question de me contenter d'une augmentation aussi minime que celle proposée de 0,5 %. Si la médiation ne fonctionne pas, je serai l'un des premiers à appuyer la mise en place de moyens de pression plus lourds afin de faire respecter nos demandes salariales. Et vous?

Sudoku

Grille n°8

		8		1			4
3	1		6				5
6		5				7	
			3				2
					8		
8	2		1			6	
			8	6			7
	6	2	7			9	8
		9	2	3			6

Réponse mot croisé No.150

ELOQUENT—SOU
XERUS—ERREUR
AG—IAMBE—NIE
CAIN—AUMONE
TUTTI—LISE—D
IXIA—FEES—OR
T—NUL—U—EIRE
U—EX—EXCUSES
DUR—BR—ISO—S
EBAHIES—ELFE
—ANIS—IS—EAU
ACTE—CLOUS—R

Mouvement de personnel en services de garde

Par Jocelyn Sergerie

Les questions les plus populaires ces temps-ci, dans les services de garde, sont : « *C'est quand l'affichage?* », « *Est-ce que tu as vu les postes?* », « *Est-ce que les postes répondent vraiment aux besoins du service de garde?* » et « *Est-ce que les postes sont affichés?* ». Il y en a bien d'autres, mais je vais arrêter la liste, car je crois que vous avez compris que la plus grande préoccupation du personnel en SDG, c'est le choix des postes pour l'année 2010-2011.

Vous cherchez un technicien en service de garde et vous ne le trouvez pas? Il est tout simplement caché pour élaborer les postes des éducateurs de la prochaine année scolaire! Il est en train de se casser la tête à jongler avec les différentes variables menant à la création des postes : il doit prendre en considération les inscriptions 2010-

2011, la prévision de clientèle de l'école, les déclarations de clientèle du service de garde des années précédentes, les habitudes de fréquentation, les prévisions budgétaires incluant les nouvelles normes ainsi que les besoins du service de garde. Par la suite, il peut enfin se mettre à la tâche et ce, en n'oubliant pas qu'il doit y inclure suffisamment de temps de réunion, de planification d'activités et de préparation pour chacun des blocs, en plus d'attribuer des tâches. Toujours en gardant à l'esprit que chacun des postes doit comporter le plus grand nombre d'heures.

Les postes du service de garde doivent être affichés dans tous les SDG au plus tard **le 18 mai**, et ce, pour une durée de **2 jours**. Ce délai permet aux éducateurs d'en prendre connaissance afin de faire un choix éclairé lors du rappel du **21 au**

28 mai. Lors du rappel, les postes doivent être offerts par ancienneté aux éducateurs réguliers de la manière la plus transparente qui soit. Les postes demeurés vacants seront acheminés à la commission scolaire pour validation.

Le **16 juin**, la commission enverra dans tous les services de garde la liste des postes d'éducateurs demeurés vacants qui seront offerts aux éducateurs en sécurité d'emploi lors de la séance d'affectation du **25 juin** et aux éducateurs réguliers souhaitant muter, les éducateurs réguliers non rappelés, les éducateurs réguliers qui ont obtenu un poste prévisionnel lors du rappel ainsi que les techniciens réguliers qui ont fait une demande de rétrogradation à celle du **28 juin**. La liste de postes, reçue le **16 juin**, doit être affichée pendant **au moins 5 jours ouvrables**.

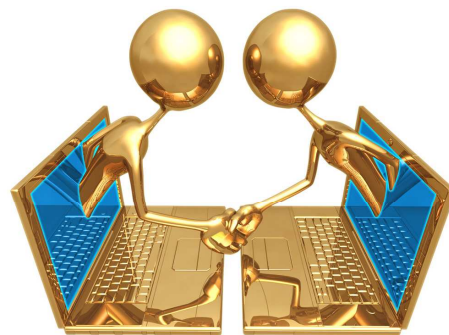
Séance d'affectation pour les éducateurs temporaires en services de garde

(Par Jocelyn Sergerie)

Cette année encore, il y aura une séance d'affectation pour les éducatrices et éducateurs en service de garde ayant un statut temporaire, le **24 août 2010**. Cette séance d'affectation a été mise en place pour assurer la stabilité du personnel en service de garde dès le début de l'année scolaire. D'ailleurs, prenez note que la date de début de votre affectation sera, pour la majorité des cas, le lendemain de cette séance, soit le **25 août 2010**. Des postes réguliers et des affectations temporaires seront offerts à cette occasion. Pour y participer et pour mettre votre dossier à jour, **vous devez remplir et retourner au SRH le formulaire de déclaration de disponibilité 2010-2011 avant le 4 juin**

2010. Si vous ne retournez pas le formulaire dans les délais requis, la CSDM **fermera votre dossier**.

Lorsque vous remplirez le formulaire, prenez soin de bien réfléchir aux choix et aux informations que vous y inscrirez, car ils seront considérés comme étant définitifs et vous devrez les assumer. Si vous indiquez sur ce formulaire que vous souhaitez faire des remplacements à long terme, vous devrez vous présenter à la séance d'affectation et y choisir un remplacement à votre rang d'ancienneté. Si vous refusez une affectation comportant plus de 15 heures ou êtes absent, cela sera considéré par la CSDM comme étant votre **premier refus**.



Séance de placement des techniciens en services de garde

(Par Jocelyn Sergerie)

La séance de placement des techniciens en service de garde a eu lieu à la CSDM le 12 mai dernier. Il y avait six postes de disponibles sur lesquels les éducateurs pouvaient postuler:

- St-Enfant-Jésus
- St-Étienne
- St-Jean-de-Brébeuf
- Face
- St-Arsène
- St-Bernadette-Soubirous.

Trois d'entre eux sont demeurés vacants suite à cette séance d'affectation et seront comblés en promotion par les éducateurs qui ont posé leur candidature lors de ce 1^{er} affichage:

- St-Enfant-Jésus
- Face
- St-Arsène.

De plus, trois postes se sont libérés au cours de cette séance:

- Bedford

- Les-Enfants-du-Monde
- Notre-Dame-de-l'Assomption.

Ils seront offerts à l'ensemble des membres qualifiés de l'APPA lors d'un 2^e affichage qui se tiendra du 20 au 28 mai 2010. Cet affichage ne s'adresse pas aux techniciens en service de garde, car ceux-ci y ont déjà eu accès lors de la séance du 12 mai 2010.

Colloque APPA

(Par Jocelyn Sergerie)

Fidèle à la tradition, l'APPA invite le personnel des services de garde au colloque 2010-2011 sous le thème « IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST » les 19 & 20 août prochain au Château Bromont. Comme vous le constatez, la tenue de ce dernier est juste avant le retour au travail pour la majorité du personnel des SDG. C'est pour cette raison que le Comité paritaire de perfectionnement a décidé de rémunérer le personnel 4 h/jour de participation au colloque APPA.

Une autre grande nouveauté, un service de garde sera disponible à l'école Marguerite-de-Lajemmerais (point de départ des autobus) pour les enfants d'âge scolaire des participants.

Une semaine avant le début des inscriptions au colloque, toutes les informations seront disponibles sur le site de l'APPA (www.appa.qc.ca), sous l'onglet « Colloque ». Je vous invite à en prendre connaissance et d'être attentifs, car il y a des nouveautés et des changements. De plus, une brève description de chacun des ateliers proposés sera disponible afin que vous puissiez faire un choix éclairé avant la date limite. Nous vous y attendons en grand nombre, au plaisir de vous voir!!!



ENSEMBLE! Retrouvez-nous sur le WEB : www.appa.qc.ca



Opinions des lectrices (teurs)

Pour nous rejoindre :
ensemble@appa.qc.ca